



Réflexion

Le groupe de réflexion L'Avenir du pont de Québec (APQ) a été fondé dans le cadre structurel de l'organisme Collectif Implique-action 55+, un mois après la parution d'une annonce pleine page publiée par Georges et Thérèse Lacroix dans le quotidien *Le Soleil*, le 4 janvier 2014. Dès sa formation, l'APQ a travaillé à colliger une somme importante d'informations sur la situation actuelle du pont de Québec, à poser un certain nombre de questions pertinentes, et à élaborer quelques amorces de solutions.

Le 21 août 2014, en conférence de presse, l'APQ a dévoilé le fruit de ses réflexions dans un document intitulé *Un lien capital*, immédiatement transmis au premier ministre du Québec, aux ministres et aux députés concernés – fédéraux et provinciaux – ainsi qu'aux maires de Québec et Lévis. L'important rapport, suivi du jugement de la Cour supérieure dans le procès opposant le CN et le gouvernement fédéral, a provoqué son flux continu de réactions depuis son dévoilement. Il est maintenant évident de constater que l'argumentation qui y a été développée est régulièrement reprise dans les différentes sphères du domaine public. Il y aura donc eu un avant et un après 21 août 2014, moment où le débat a été relancé sur la place publique.

Ce remue-ménage a amené les classes politiques et médiatiques à s'impliquer. Il en a résulté une position commune des trois paliers de gouvernements pour des investissements importants dans la moitié des coûts des travaux de peinture. Une belle réalisation qui mérite d'être soulignée. Reste maintenant à amener le CN à bord, opération qui s'avère difficile, voire même irréalisable, sans l'apport d'une personne influente recrutée en dehors des opposants actuellement impliqués.

La démarche amorcée devra obligatoirement déboucher vers un consensus. Le débat a besoin d'une bonne discussion entre quatre yeux, autour d'une table, en présence de tous les intervenants liés au dossier. Chacun devra s'y présenter sereinement, ouvert à l'échange courtois et positif, pour passer ensuite à l'action afin de sauver ce joyau du patrimoine canadien.